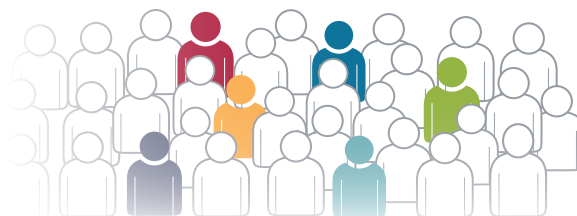


SURVEILLANCE DES habitudes de vie

Numéro 4



L'insécurité alimentaire dans les ménages québécois : mise à jour et évolution de 2005 à 2012

Faits saillants

Au Québec, en 2011-2012, l'insécurité alimentaire touchait :

- 8 % des ménages au total, soit 6 % qui vivaient une insécurité alimentaire modérée et 2 % une insécurité alimentaire grave. Cependant, lorsqu'on considère l'insécurité alimentaire marginale, qui est estimée à 5 % pour 2011-2012, la prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois s'élève à 13 %.
- 12 % des ménages composés de personnes vivant seules ou 15 % chez ceux de familles monoparentales comparativement à 4 % des ménages formés de couples avec ou sans enfants.
- 17 % des ménages dont aucun membre du ménage n'avait complété son niveau secondaire.
- 24 % des ménages ayant un très faible revenu.
- 58 % des ménages recevant de l'aide sociale et 26 % chez ceux recevant des prestations d'assurance-emploi comme principale source de revenu.
- 11 % des ménages les plus démunis matériellement et 13 % des plus démunis socialement.
- 17 % des ménages non-propriétaires de leur logement.

La prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois a peu varié entre 2005 et 2010 mais apparaît plus élevée pour 2011-2012 en raison d'une proportion plus élevée de ménages vivant une insécurité alimentaire modérée.

Introduction

La sécurité alimentaire est généralement définie comme étant la possibilité pour un individu d'avoir un accès physique et économique permanent à de la nourriture de qualité et en quantité suffisante pour lui permettre de mener une vie active et saine en toute dignité^(1,2). Aujourd'hui, malgré l'abondance de nourriture un peu partout sur le territoire québécois, de nombreux ménages¹ vivent des situations d'insécurité alimentaire qui se traduisent, pour certains, par la crainte de manquer de nourriture, et pour d'autres, par l'utilisation plus ou moins régulière de services offrant une aide alimentaire d'urgence^(2,3).

L'insécurité alimentaire constitue une barrière importante pour une alimentation équilibrée. Vivre l'insécurité alimentaire serait non seulement associé à une consommation plus faible de fruits et légumes, de produits laitiers, et de viandes et substituts, mais aussi à des apports inadéquats en certains nutriments^(2,4). De plus, les individus touchés par l'insécurité alimentaire seraient plus nombreux à se percevoir en moins bonne santé et à rapporter un faible support social comparativement à ceux qui sont en sécurité alimentaire^(5,6).

¹ Un ménage représente une personne ou groupe de personnes occupant le même logement et n'ayant pas d'autre domicile habituel à l'extérieur du Québec.

Conscient de cette problématique, le *Programme national de santé publique 2003-2012* (reporté jusqu'en 2015) vise une réduction de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois^(2,7). Ce document fait suite au rapport sur l'insécurité alimentaire au sein de la population québécoise publié en 2011 par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et constitue une mise à jour⁽²⁾. La prévalence de l'insécurité alimentaire au Québec pour la période 2011-2012 ainsi que son évolution entre les années 2005 et 2012 y sont présentées. La dernière partie du document porte sur l'insécurité alimentaire marginale décrite selon une nouvelle méthode de calcul proposée par des chercheurs canadiens.

Méthodologie

Source des données et population à l'étude

Les données utilisées pour la surveillance de l'insécurité alimentaire au Québec proviennent des cycles 3, 1 (2005), 2007-2008, 2009-2010 et 2011-2012 de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) conduite par Statistique Canada⁽⁸⁾. Chaque année, l'enquête est effectuée auprès d'un échantillon représentatif de la population canadienne âgée de 12 ans et plus vivant dans un ménage privé. Les personnes vivant dans les réserves autochtones des Premières Nations et les terres de la Couronne, les membres des Forces canadiennes, la population vivant en établissement, les personnes en situation d'itinérance ainsi que les personnes vivant dans la région du Nunavik et dans la région des Terres-Cries-de-la-Baie-James au Québec sont exclus de l'ESCC.

Variables de l'enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC)

Depuis 2004, un module d'enquête (MESAM), composé de dix-huit (18) énoncés, permet d'évaluer la situation de sécurité alimentaire des ménages au cours des douze mois précédant l'enquête^(2,9). Le MESAM permet d'analyser les données à l'échelle des ménages, des adultes et des enfants (tableau 1).

Le questionnaire général de l'ESCC recueille plusieurs informations sur les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des ménages. Les variables retenues dans ce feuillet ont été présentées auparavant⁽²⁾. Brièvement, ce sont : le lieu de résidence, la taille et le type du ménage, le nombre d'enfants dans le ménage, la présence ou non de jeunes enfants, le niveau d'éducation, le revenu et la principale source de revenu du ménage ainsi que la propriété ou la location du logement. À ces variables ont été ajoutés les niveaux de défavorisation matérielle et sociale attribués à chaque ménage⁽²⁾.

Analyses statistiques des données

Pour la présente étude, ce sont les données pondérées du fichier maître de chacun des cycles de l'ESCC qui ont été utilisées. Les estimations présentées dans ce document sont représentatives de l'ensemble des ménages québécois. Le système de pondération utilisé pour les analyses statistiques est celui qui a été calculé pour les ménages (poids-ménage), étant donné que le MESAM est un questionnaire qui s'adresse aux ménages, soit la population visée par la présente étude. Notons qu'en raison de l'exclusion des personnes itinérantes ou des Autochtones, il est possible que la prévalence de l'insécurité alimentaire soit sous-estimée, ces personnes étant plus à risque de vivre l'insécurité alimentaire.

Pour le calcul de l'insécurité alimentaire présentée dans les deux premières sections des résultats, la méthode de Santé Canada a été utilisée, cette méthode considérant un ménage en insécurité alimentaire lorsque deux réponses affirmatives sont déclarées aux énoncés du MESAM. La méthode de calcul de l'insécurité alimentaire marginale est présentée dans la section du même libellé. Enfin, notons que les proportions présentées ont été comparées à l'aide de tests du Khi-deux. Les différences sont statistiquement significatives lorsque les valeurs p sont inférieures à 0,05.

Tableau 1 Catégories définissant la situation de sécurité alimentaire des ménages québécois

Catégories	Description des catégories		
	Adultes et ménages sans enfants (10 énoncés)	Enfants (8 énoncés)	Ménages avec enfants
Sécurité alimentaire	Aucun ou un seul signe de difficulté d'accès à des aliments en raison du revenu		Les adultes et les enfants en situation de sécurité alimentaire
	0 – 1 réponse affirmative	0 – 1 réponse affirmative	
Insécurité alimentaire modérée	Signes que la qualité ou la quantité des aliments consommés est compromise à cause du manque d'argent		Les adultes ou les enfants en situation d'insécurité alimentaire modérée
	2 – 5 réponses affirmatives	2 – 4 réponses affirmatives	
Insécurité alimentaire grave	Signes de réduction de l'apport alimentaire et de perturbation des habitudes alimentaires : repas sautés, consommation réduite d'aliments et, à l'extrême, privation de repas pendant une journée complète ou plus		Les adultes ou les enfants en situation d'insécurité alimentaire grave
	6 réponses affirmatives et +	5 réponses affirmatives et +	

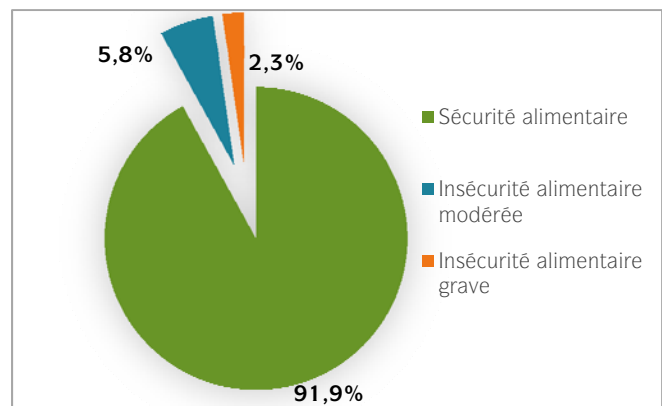
Sources : Santé Canada (2012)⁽⁹⁾ et Tarasuk *et al.* (2013)⁽¹⁰⁾.

Résultats

Portrait de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois en 2011-2012

En 2011-2012, 8,1 %² des ménages québécois ont vécu l'insécurité alimentaire, ce qui représente un peu plus de 250 000 ménages (figure 1). L'insécurité alimentaire modérée se chiffrait à 5,8 % et l'insécurité alimentaire grave à 2,3 %.

Environ 7,8 % des ménages québécois ont affirmé ne pas avoir pu consommer à tout moment les aliments désirés au cours de la dernière année et 1,9 % n'ont pas toujours eu assez d'aliments à manger (tableau 2). Au cours de cette même période, 7,8 % des ménages ont eu peur de manquer de nourriture.

Figure 1 Prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois en 2011-2012

Source des données : Statistique Canada, ESCC 2011-2012 - Fichier maître : poids-ménage; analyses statistiques : INSPQ, 2013.

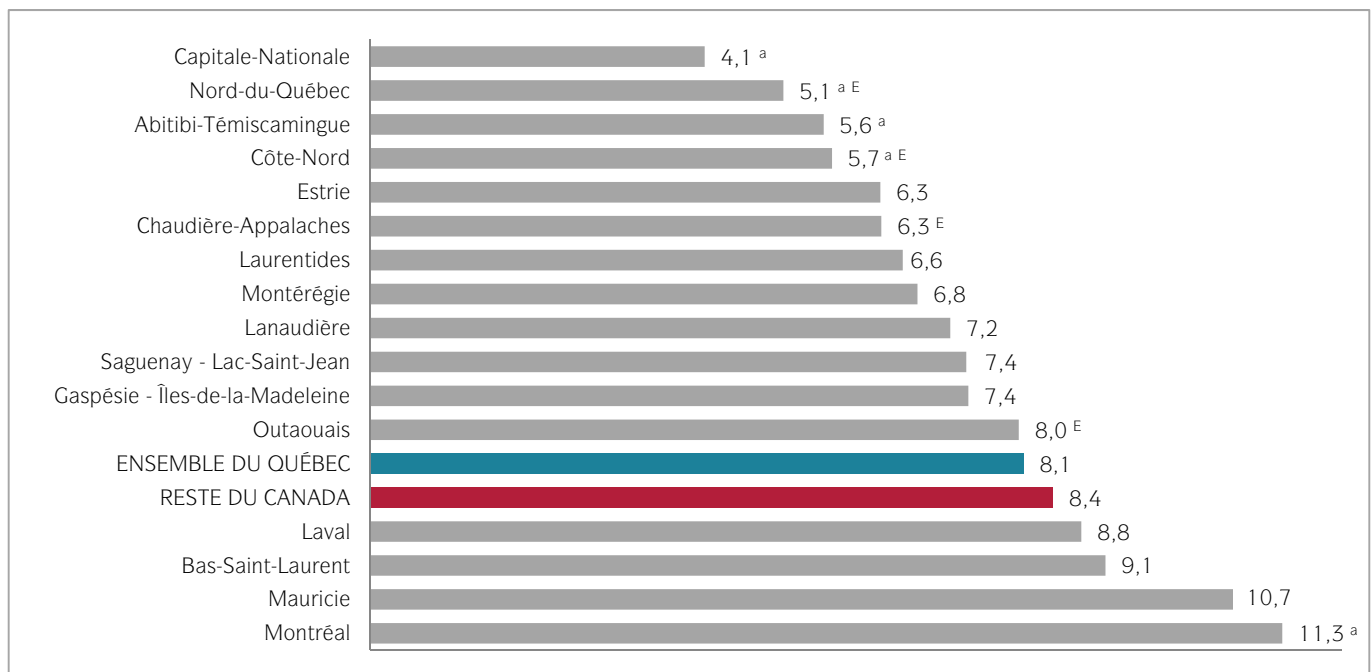
² Les prévalences calculées avec des poids-ménage sont légèrement plus élevées que celles calculées avec des poids-personne. Cette différence s'explique par la taille des ménages ou le nombre de personnes dans le ménage. L'insécurité alimentaire dans un ménage comprenant plus de personnes entraîne une insécurité alimentaire pour plus d'individus.

Tableau 2 Situation alimentaire des ménages québécois durant l'année précédant l'enquête, 2011-2012

		%
Situation alimentaire ressentie	Le ménage a toujours eu assez d'aliments voulus	90,3
	Le ménage a eu assez d'aliments voulus, mais pas toujours les types d'aliments voulus	7,8
	Le ménage n'a pas toujours eu assez d'aliments	1,9
Peur exprimée de manquer de nourriture	Jamais	92,2
	Parfois	6,1
	Souvent	1,7

Source des données : Statistique Canada, ESCC 2011-2012 - Fichier maître : poids-ménage; analyses statistiques : INSPQ, 2013.

La région de Montréal affichait la plus grande proportion de ménages en insécurité alimentaire (11 %) comparativement au reste du Québec. Les régions de l'Abitibi-Témiscamingue (5,6 %), du Nord-du-Québec (5,1 %^E), de la Côte-Nord (5,7 %^E), ainsi que la Capitale-Nationale (4,1 %) ont montré des prévalences significativement inférieures à celle du reste du Québec, quoique les données pour le Nord-du-Québec et la Côte-Nord doivent être interprétées avec prudence. Durant cette même période, la proportion de ménages québécois en insécurité alimentaire était similaire à celle du reste du Canada (8,4 %). Toutefois, notons que la proportion de ménages canadiens en insécurité alimentaire grave était significativement plus grande que celle des ménages québécois (3 % c. 2 %).

Figure 2 Prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages en 2011-2012 selon les régions du Québec et en comparaison avec le reste du Canada

^E Données à interpréter avec prudence, car le coefficient de variation (CV) se situe entre 16,6 % et 33,3 %.

^a Test du Khi-deux significatif au seuil de 0,05.

Source des données : Statistique Canada, ESCC 2011-2012 - Fichier maître : poids-ménage analyses statistiques : INSPQ, 2013.

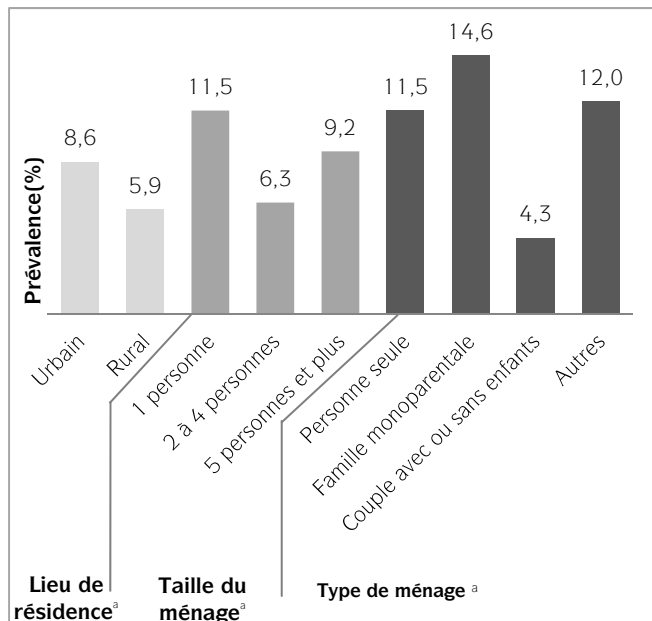
Les données de l'ESCC 2011-2012 ont aussi indiqué que la prévalence de l'insécurité alimentaire variait significativement selon le lieu de résidence des ménages. En effet, la prévalence était de 8,6 % dans les ménages vivant en milieu urbain et de 5,9 % dans les ménages vivant en milieu rural (figure 3). Quant à la

taille des ménages, ce sont les ménages composés de personnes vivant seules qui ont présenté la prévalence la plus élevée (12 %), suivis des ménages formés de cinq personnes ou plus (9,2 %), alors que ceux composés de 2 à 4 personnes ont montré la plus faible prévalence (6,3 %). On remarque à la figure 3 que

l'insécurité alimentaire varie aussi selon le type de ménage. En effet, 15 % des familles monoparentales et 12 % des autres types de ménages, soit les ménages dans lesquels les adultes vivent ensemble sans avoir de liens familiaux entre eux, vivaient l'insécurité alimentaire alors que la prévalence chez les couples avec ou sans enfants a été estimée à 4,3 %.

Dans le même ordre d'idées, la prévalence de l'insécurité alimentaire était significativement plus élevée dans les ménages comprenant plusieurs enfants (figure 4). Effectivement, 13 % des ménages comprenant trois enfants et plus ont souffert d'insécurité alimentaire en 2011-2012 comparativement à 7,5 % des ménages sans enfants. La prévalence était significativement plus élevée dans les ménages avec enfants de 5 ans ou de 12 ans et moins (10 %) que dans ceux sans jeunes enfants (7,8 %).

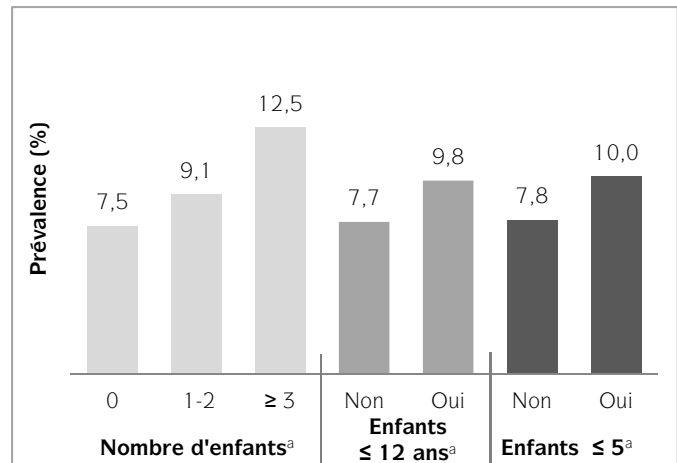
Figure 3 Prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois en 2011-2012 selon certains facteurs démographiques



^a Test du Khi-deux significatif au seuil de 0,05.

Source des données : Statistique Canada, ESCC 2011-2012 – Fichier maître : poids-ménage analyses statistiques : INSPQ, 2013.

Figure 4 Prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois en 2011-2012 selon la présence ou non d'enfants



^a Test du Khi-deux significatif au seuil de 0,05.

Source des données : Statistique Canada, ESCC 2011-2012 - Fichier maître : poids-ménage; analyses statistiques : INSPQ, 2013.

Au regard des facteurs socioéconomiques, près d'un ménage sur quatre (24 %) ayant un très faible revenu a vécu l'insécurité alimentaire en 2011-2012 comparativement à une proportion beaucoup plus faible de ménages à revenu très élevé (tableau 3). De plus, 58 % des ménages recevant de l'aide sociale et 26 % de ceux recevant des prestations d'assurance-emploi comme principale source de revenus ont vécu de l'insécurité alimentaire au cours de cette période. Cette prévalence était de 6,4 % dans les ménages recevant un salaire et de 2,9 % chez ceux percevant une rente. Enfin, les ménages locataires de leur logement ont été significativement plus nombreux à souffrir d'insécurité alimentaire comparativement aux ménages propriétaires de leur logement (17 % c. 2,6 %).

Tableau 3 Prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois en 2011-2012 selon certains facteurs économiques

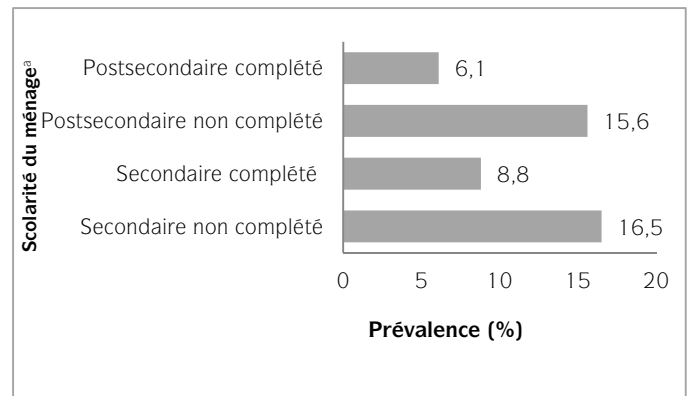
Facteurs économiques	Insécurité alimentaire %
Revenu du ménage^a	
Très faible : 10 000-15 000 \$ selon la taille du ménage ^(2, 9)	24,3
Faible : 10 000-29 000 \$ selon la taille du ménage	7,9
Moyen : 15 000-59 000 \$ selon la taille du ménage	3,9
Moyen-élevé : 30 000-79 000 \$ selon la taille du ménage	1,7 ^E
Élevé : 60 000 \$ ou plus selon la taille du ménage	0,4 ^E
Principale source de revenu^a	
Salaire/honoraires	6,4
Prestations d'assurance-emploi	26,3 ^E
Aide sociale	57,5
Rente	2,9
Autres	10,2
Propriétaire du logement^a	
Non (locataire)	16,7
Oui	2,6

^a Test du Khi-deux significatif au seuil de 0,05.

^E Données à interpréter avec prudence, car le coefficient de variation (CV) se situe entre 16,6 % et 33,3 %.

Source des données : Statistique Canada, ESCC 2011-2012 - Fichier maître : poids-ménage; analyses statistiques: INSPQ, 2013.

L'insécurité alimentaire était également liée au niveau de scolarisation des ménages (figure 5). Les ménages moins scolarisés ont présenté la prévalence la plus élevée (17 %), suivis des ménages ayant des études postsecondaires sans diplôme (16 %), les ménages ayant des études secondaires complétées (8,8 %), et finalement, les ménages les plus scolarisés (6,1 %).

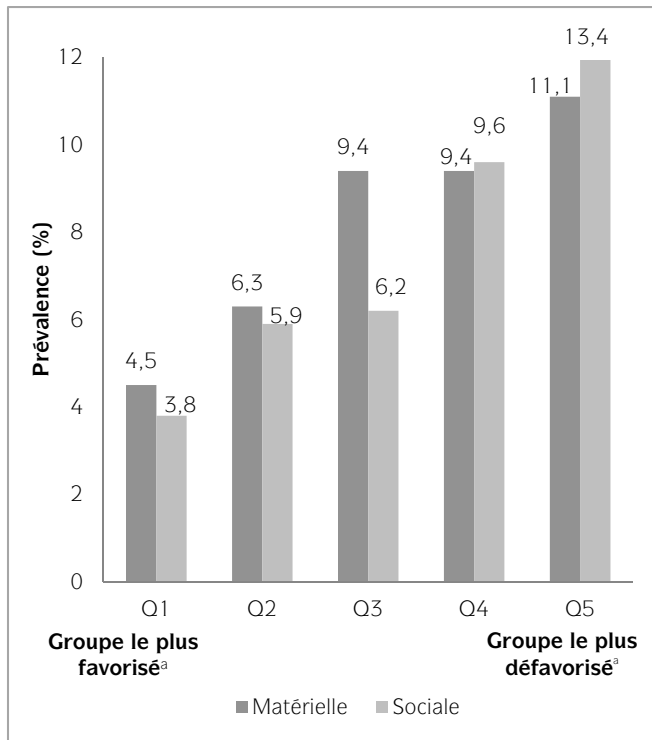
Figure 5 Prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois en 2011-2012 selon le niveau de scolarité le plus élevé atteint au sein du ménage

^a Test du Khi-deux significatif au seuil de 0,05.

Source des données : Statistique Canada, ESCC 2011-2012 - Fichier maître : poids-ménage; analyses statistiques: INSPQ, 2013.

La figure 6 illustre la prévalence de l'insécurité alimentaire selon l'indice de défavorisation matérielle et sociale, une mesure des conditions socioéconomiques de la population sur une base territoriale et non sur une base individuelle⁽²⁾. On remarque que la prévalence augmente simultanément des quintiles Q1 à Q5 pour les deux formes de défavorisation. Alors que la prévalence était de 4,5 % et de 3,8 % respectivement dans les ménages les plus favorisés matériellement et socialement, elle se chiffrait à 11 % dans les ménages les plus défavorisés matériellement et à 13 % dans les ménages les plus défavorisés socialement. La prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages qui se situaient à un niveau intermédiaire de défavorisation matérielle et sociale (Q3xQ3) était de 9,4 % et de 6,2 % respectivement.

Figure 6 Prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois en 2011-2012 selon les quintiles de défavorisation matérielle et de défavorisation sociale



^a Test du Khi-deux significatif au seuil de 0,05 pour la défavorisation matérielle et la défavorisation sociale.

Q1 représente le groupe le plus favorisé et Q5 le groupe le moins favorisé⁽²⁾.

Source des données : Statistique Canada, ESCC 2011-2012 - Fichier maître : poids-ménage; analyses statistiques : INSPQ, 2013.

Évolution de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois de 2005 à 2012

La prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois est demeurée sensiblement la même entre 2005 et 2010, soit d'environ 7 %. Toutefois, pour la période 2011-2012, on observe à la figure 7 que la proportion de ménages en insécurité alimentaire a été significativement plus élevée (8,1 %), et ce, en raison d'une plus grande proportion de ménages vivant une insécurité alimentaire modérée (5,8 %).

Figure 7 Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée et grave dans les ménages québécois entre 2005 et 2012



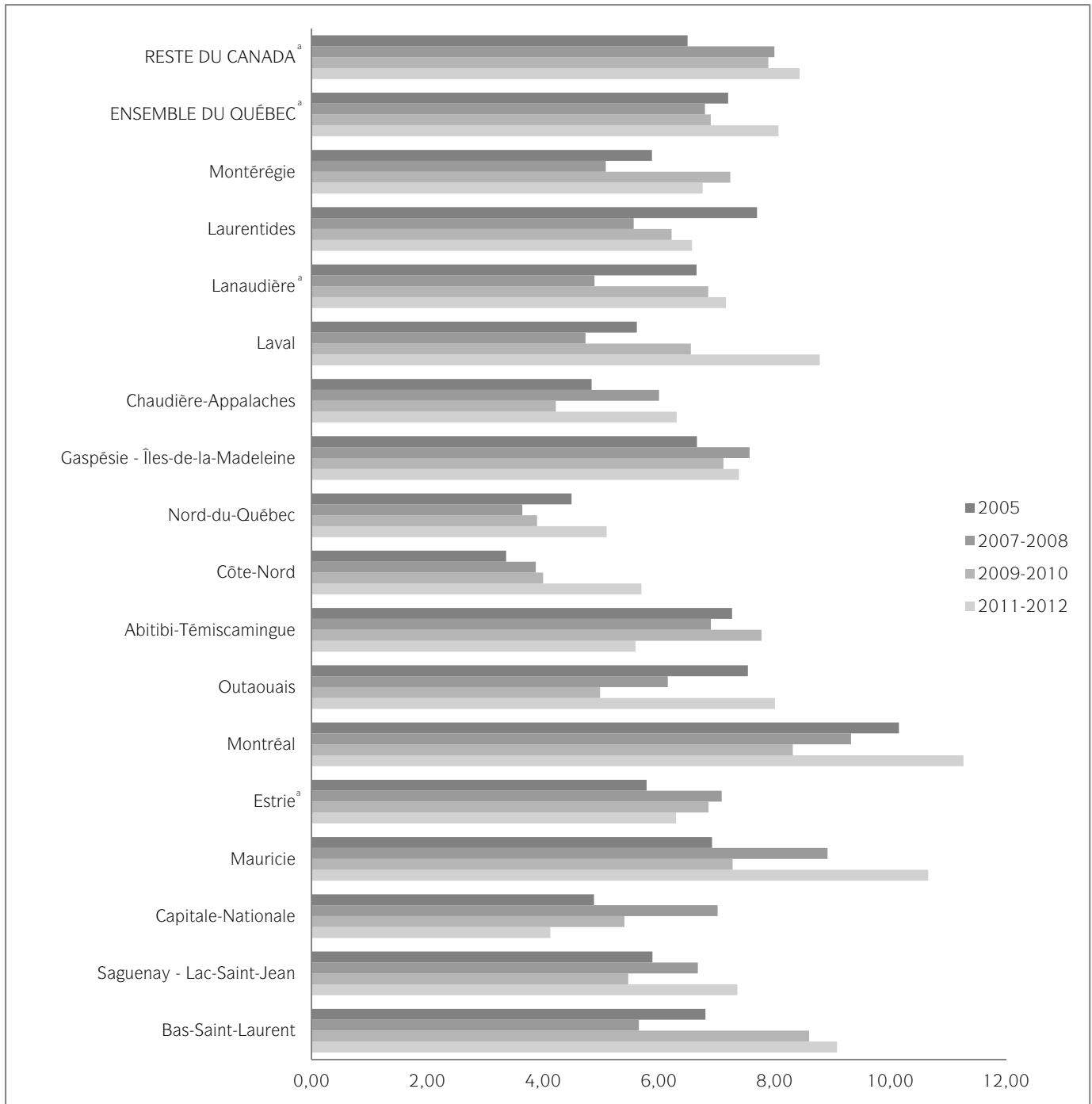
^a Test du Khi-deux significatif au seuil de 0,05.

Source des données : Statistique Canada, ESCC cycle-3,1 (2005), ESCC-2007-2008, ESCC-2009-2010, ESCC 2011-2012 - Fichier maître : poids-ménage; analyses statistiques : INSPQ, 2013.

L'évolution de l'insécurité alimentaire entre 2005 et 2012 selon les régions sociosanitaires a aussi été vérifiée et la figure 8 montre que la prévalence dans les régions de Laval et de la Mauricie a significativement augmenté entre 2005 et 2011-2012 alors que pour les autres régions, les variations observées ne sont pas significatives. Comme pour le Québec, la prévalence est passée de 7 à 8 % au Canada durant cette période.

On peut voir à la figure 9 que l'évolution de l'insécurité alimentaire au Québec diffère de celle du reste du Canada. En 2005, la proportion de ménages québécois ayant vécu en insécurité alimentaire était plus grande que celle des autres ménages canadiens ($p < 0,05$). Toutefois, à partir de 2007, cette tendance s'est inversée puisque la prévalence de l'insécurité alimentaire est demeurée stable au Québec, mais s'est significativement accrue dans le reste du Canada. Finalement, en 2011-2012, la proportion de ménages québécois en insécurité alimentaire est devenue similaire à celle du reste du Canada.

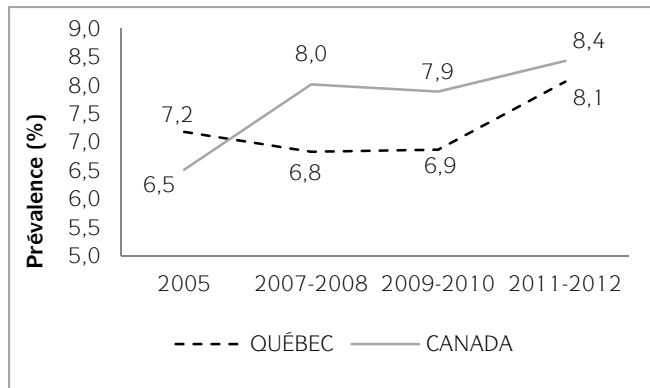
Figure 8 Prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages entre 2005 et 2012 selon les régions du Québec et l'ensemble du Canada



^a Test du Khi-deux significatif au seuil de 0,05 entre l'ESCC de 2005 et 2011-2012.

Source des données : Statistique Canada, ESCC cycle 3,1 (2005), ESCC 2007-2008, ESCC 2009-2010 - Fichier maître : poids-ménage; analyses statistiques : INSPQ, 2013.

Figure 9 Prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois entre 2011 et 2012 par rapport à celle observée dans les autres ménages canadiens



Source des données : Statistique Canada, ESCC cycle 3,1 (2005), ESCC 2007-2008, ESCC 2009-2010 et ESCC 2011-2012
Fichier maître : poids-ménage; analyses statistiques : INSPQ, 2013.

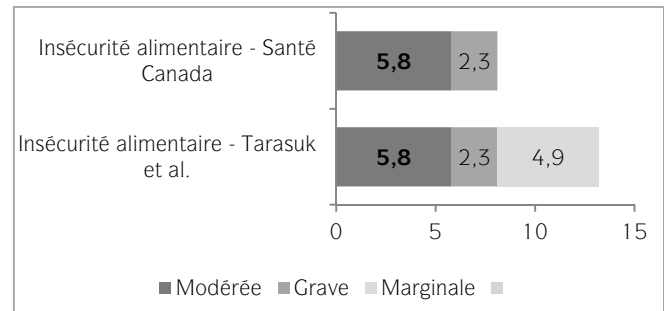
L'insécurité alimentaire marginale

Comme il a été mentionné précédemment, selon la méthode préconisée par Santé Canada, au moins deux réponses affirmatives devaient être fournies à un énoncé quelconque de l'échelle des adultes ou de celle des enfants du MESAM pour qu'un ménage soit considéré en insécurité alimentaire. Or, des études menées par Derrickson *et al.* (2001) et, plus récemment, par Tarasuk *et al.* (2013) ont révélé que la méthode usuelle de classification du MESAM serait trop stricte pour classer les ménages vivant ou non en insécurité alimentaire et sous-estimerait cette dernière^(2,10). En effet, selon ces auteurs, une nouvelle catégorie d'insécurité alimentaire, dite « marginale », devrait être prise en compte pour identifier les ménages ayant indiqué qu'ils avaient des craintes ou des obstacles pour l'accès à des aliments en raison du revenu⁽¹⁰⁾. Selon cette méthode, les ménages sont considérés en insécurité alimentaire marginale s'ils ont répondu par l'affirmative qu'à une seule question de l'une ou l'autre des échelles (adultes ou enfants) du MESAM⁽¹⁰⁾.

Ainsi, comme on peut le voir à la figure 10, l'insécurité alimentaire marginale se chiffre à 4,9 % pour la période 2011-2012, ce qui élève à 13 % la prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois. Cette prévalence est donc plus

élevée que celle estimée avec la méthode de Santé Canada (8,1 %).

Figure 10 Prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois selon la méthode de Tarasuk *et al.*⁽¹⁰⁾, qui inclue l'insécurité alimentaire marginale, et selon la méthode de Santé Canada, 2011-2012

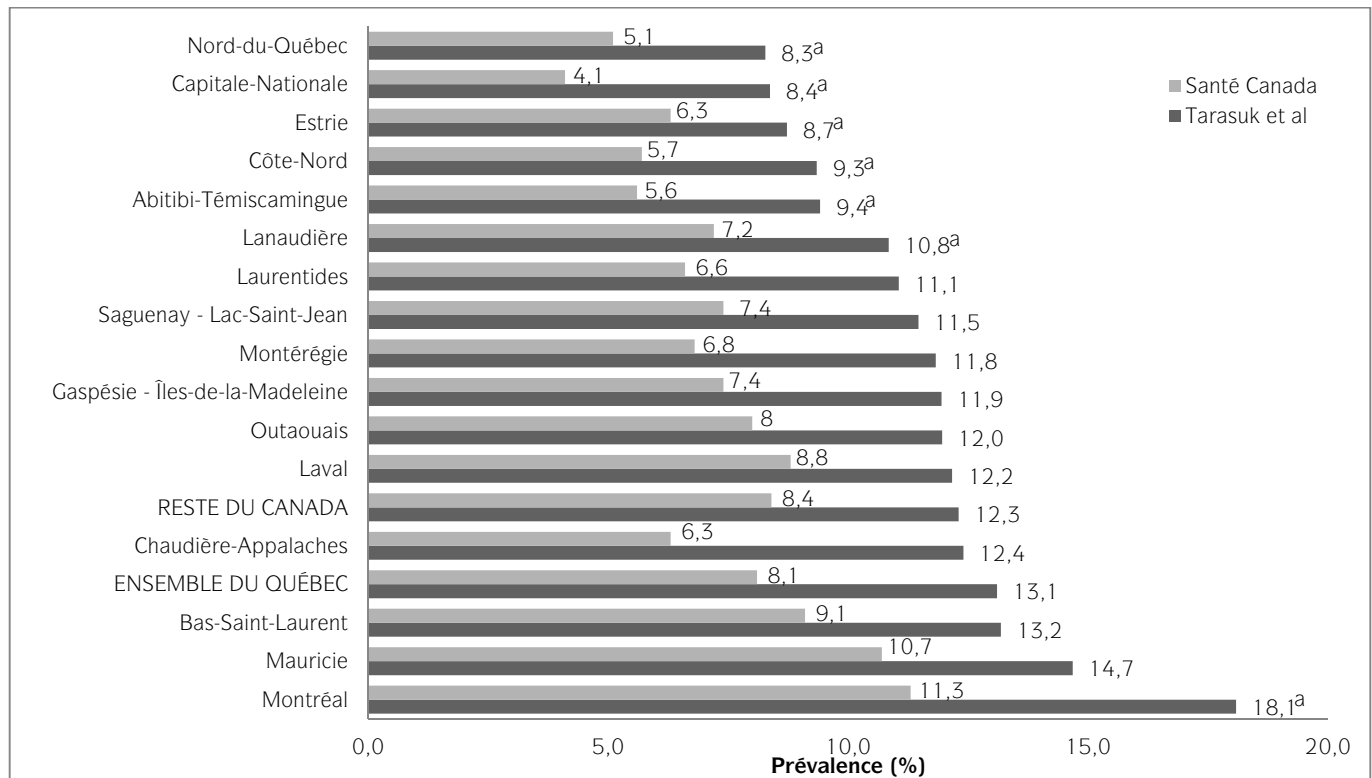


Source des données : Statistique Canada, ESCC 2011-2012 - Fichier maître : poids-ménage; analyses statistiques : INSPQ, 2013.

La figure 11 illustre, pour les différentes régions sociosanitaires du Québec, la prévalence de l'insécurité alimentaire lorsque l'insécurité marginale est incluse dans l'estimation. La région de Montréal affiche encore une fois la proportion la plus élevée de ménages en insécurité alimentaire (18,1 %). Les régions de Lanaudière (10,8 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (9,4 %), de l'Estrie (8,7 %), de la Capitale-Nationale (8,4 %) et du Nord-du-Québec (8,3 %) ont affiché, quant à elles, des prévalences significativement inférieures à celle de l'ensemble du Québec.

Enfin, Tarasuk *et al.*⁽¹⁰⁾ dans leur dernier ouvrage ont aussi calculé la prévalence de l'insécurité alimentaire chez les adultes et les enfants canadiens en utilisant une autre pondération (figure 12). En effet, alors que la prévalence a toujours été calculée avec les données de l'ESCC collectées chez les membres des ménages âgés de 12 ans et plus, Tarasuk *et al.* ont considéré la présence de tous les enfants dans chaque ménage dans la pondération, soit ceux âgés de moins de 12 ans. Les auteurs ont alors estimé que 17 % des enfants canadiens, soit 1,1 million d'enfants, vivaient dans des ménages affectés par l'insécurité alimentaire⁽¹⁰⁾. Lorsqu'on applique cette méthode de pondération au Québec, la prévalence de l'insécurité alimentaire chez les adultes québécois est estimée à 12 % et elle est de 16 % chez les enfants.

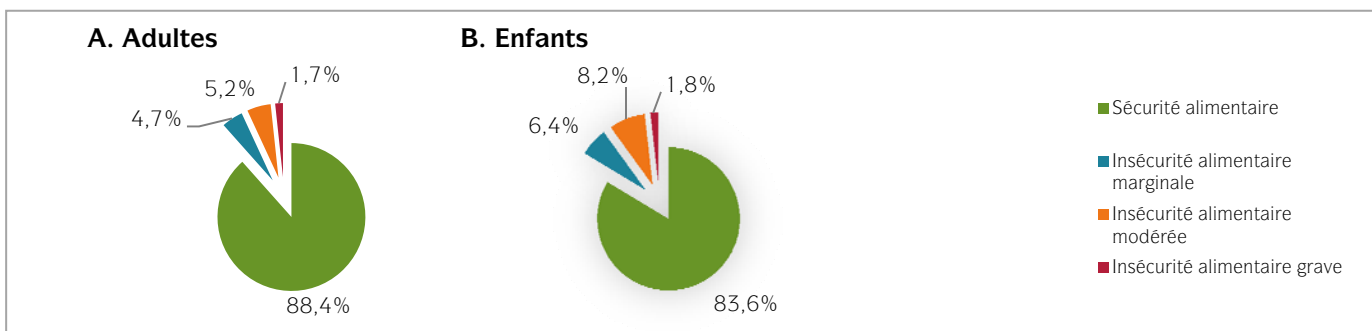
Figure 11 Prévalence de l'insécurité alimentaire par région selon la méthode de Tarasuk *et al.*⁽¹⁰⁾, qui inclue l'insécurité alimentaire marginale, et selon la méthode de Santé Canada, 2011-2012



^a Test du Khi-deux significatif au seuil de 0,05.

Source des données : Statistique Canada, ESCC 2011-2012 - Fichier maître : poids-ménage; analyses statistiques : INSPQ, 2013.

Figure 12 Proportion d'adultes et d'enfants vivant dans un ménage québécois en 2011-2012 selon leur situation de sécurité alimentaire



Source des données : Statistique Canada, ESCC 2011-2012 - Fichier maître : poids-ménage; analyses statistiques : INSPQ, 2013.

Conclusion

La prévalence de l'insécurité alimentaire a été estimée à 8 % dans les ménages québécois en 2011-2012. Cependant, quand on tient compte de l'insécurité alimentaire marginale, la prévalence s'élève à 13 %. Notre étude a démontré que l'insécurité alimentaire était significativement plus marquée dans les ménages formés de personnes seules ou de personnes qui vivent avec d'autres mais sans lien de parenté, dans les ménages composés de familles monoparentales ou comprenant plusieurs enfants, chez ceux qui ont un très faible niveau d'éducation ou un très faible revenu ou qui reçoivent de l'aide sociale ou des prestations d'assurance-emploi comme principales sources de revenu, ou encore, chez ceux vivant en milieu urbain ou qui sont locataires de leur logement plutôt que propriétaires. Les proportions de ménages québécois en insécurité alimentaire sont restées assez stables entre 2005 et 2010 alors qu'une augmentation de la prévalence a été observée pour 2011-2012 en raison d'une plus grande proportion de ménages québécois ayant vécu une insécurité alimentaire modérée durant cette période.

La proportion actuelle de ménages touchés par l'insécurité alimentaire au Québec, comme ailleurs au Canada, indique qu'il est important de continuer à prioriser et à soutenir toute intervention ayant pour but de réduire la faim et d'accroître l'accès à des aliments variés et nutritifs. La diffusion des données présentées dans ce rapport peut aider à orienter les actions vers les ménages qui vivent dans des conditions socioéconomiques précaires.

Références

1. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2006. Division de l'économie agricole et du développement (ESA) de la FAO et Programme de sécurité alimentaire CE-FAO: Sécurité alimentaire - notes d'orientation. 4p.
2. Blanchet C et L Rochette. 2011. Sécurité et insécurité alimentaire chez les Québécois : une analyse de la situation en lien avec leurs habitudes alimentaires. Québec : Institut national de santé publique du Québec, 73p.
3. Pageau M, Bertrand L, Marier C, Morrow C et A St-Denis. 2008. Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire. Québec : Santé et Services sociaux du Québec, 39p.
4. Kirkpatrick SI et V Tarasuk. 2008. Food Insecurity is Associated with Nutrient Inadequacies among Canadian Adults and Adolescents. *The Journal of Nutrition* 138 : 604-12.
5. Vozoris NT et V Tarasuk. 2003. Household Food Insufficiency Is Associated with Poorer Health. *The Journal of Nutrition* 133 : 120-126.
6. Stuff JE, Casey PH, Szeto KL, *et al.* 2004. Household Food Insecurity Is Associated with Adult Health Status. *The Journal of Nutrition* 134 : 2330-2335.
7. Massé R, Gilbert L, Hamel M, *et al.* 2003. Programme national de santé publique 2003-2012. Direction. Québec : Santé et Services sociaux du Québec, 126p.
8. Statistique Canada. 2012. Enquête sur la santé dans les collectivités (ESCC)- composante annuelle. [En ligne] http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3226&Item_Id=50653&lang=fr (page consultée le 1^{er} août 2013).
9. Santé Canada. 2012. Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages (MESAM). [En ligne] <http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/surveill/nutrition/commun/insecurit/hfssm-mesam-fra.php> (page consultée le 12 mars 2013).
10. Tarasuk V, Mitchell A et N Dachner. 2013. Insécurité alimentaire au Canada - 2012. PROOF. Toronto. 29 p. [En ligne]: http://nutritionalsciences.lamp.utoronto.ca/wp-content/uploads/2014/02/Household_Food_Insecurity_in_Canada-2012_FRE.pdf.

SOUS LA COORDINATION DE

Carole Blanchet

Bureau d'information et d'études en santé des populations, Institut national de santé publique du Québec

AUTEURS

Catherine Maisonneuve

Carole Blanchet

Denis Hamel

Bureau d'information et d'études en santé des populations, Institut national de santé publique du Québec

LECTEURS

Patricia Lamontagne

Jérôme Martinez

Danielle St-Laurent

Bureau d'information et d'études en santé des populations, Institut national de santé publique du Québec

Marie-Pier Parent

Service de la promotion de saines habitudes de vie, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

Carmen Baci

Guillaume Dolley

Direction générale adjointe de la santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

MISE EN PAGE ET RÉVISION LINGUISTIQUE

Hélène Fillion

Glenda Deschamps

Bureau d'information et d'études en santé des populations, Institut national de santé publique du Québec

Samia Abdelbaki

Vice-présidence aux affaires scientifiques, Institut national de santé publique du Québec

Dans la même collection *Surveillance des habitudes de vie* :

Numéro 1 : Surveillance du statut pondéral chez les adultes québécois : portrait et évolution de 1987 à 2010 – Document synthèse

Numéro 2 : Les achats alimentaires des Québécois de 2006 à 2010 au regard de la saine alimentation
Les achats alimentaires des Québécois de 2006 à 2010 au regard de la saine alimentation – Résumé

Numéro 3 : Portrait des comportements et des intentions des adultes québécois pour améliorer leur santé en 2011-2012

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au :
<http://www.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

DÉPÔT LÉGAL – 3^e TRIMESTRE 2014

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA

ISSN : 2291-5478 (VERSION IMPRIMÉE)

ISSN : 2291-5486 (PDF)

ISBN : 978-2-550-70964-0 (VERSION IMPRIMÉE)

ISBN : 978-2-550-70965-7 (PDF)

©Gouvernement du Québec (2014)